FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité est conforme à l'annexe II du règlement (CE) n°. 1907/2006.

PP890001
06 00

DATE DE PRÉPARATION
20 déc. 2011

1. IDENTIFICATION DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1. IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

PP890001
PLUSPAINT 2K AGENT POUR RACCORDS 8-9000

1.2. UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES

Peinture

1.3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Plus Paint
Sir Rowland Hillstraat 8
4004 JT TIEL
Pays-Bas

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE

Renseignements réglementaires	+31/344 623633
Urgence médicale	

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

F, Xn, R11, R36, R48/20, R63, R65, R67
Nocif
Facilement inflammable
Facilement inflammable.
Irritant pour les yeux.
Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

2.2. ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE

Xn

Nocif

F

Facilement inflammable

PHRASES R

R11	Facilement inflammable.
R36	Irritant pour les yeux.
R48/20	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
R63	Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

PHRASES S

S16	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S2	Conserver hors de portée des enfants.
S24/25	Éviter le contact avec la peau et les yeux.
S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S9	Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

2.3. AUTRES DANGERS

P.D.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

3.1. SUBSTANCES

P.D.

3.2. MÉLANGES

% EN POIDS	CAS No.	No.-CEE	EC CLASSIFICATION (67/548/EC, 1272/2008/EC)
10 - 25	**108-88-3**	**203-625-9**	**F;R11 Xi;R38 Xn;R48/20 R65 Repr.Cat.3;R63 R67**
	Toluène		Asp. Tox. 1, Flam. Liq. 2, Repr. 2, Skin Irrit. 2, STOT RE 2, STOT SE 3, H225, H304, H315, H336, H361d, H373
2,5 - 10	**1330-20-7**	**215-535-7**	**R10 Xn;R20/21 Xi;R38**
	Xylène		Acute Tox. 4, Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, H226, H312, H315, H332
1 - 2,5	**64742-95-6**	**265-199-0**	**F;R10 Xn;R65 Xi;R37 R66 R67 N;R51/53**
	Solvant naphta aromatique leger		Asp. Tox. 1, Carc. 1B, Muta. 1B, H304, H340, H350
0,1 - 1	**98-82-8**	**202-704-5**	**R10 Xi;R37 N;R51 R53 Xn;R65**
	Cumene		Aquatic Chronic 2, Asp. Tox. 1, Flam. Liq. 3, STOT SE 3, H226, H304, H335, H411
0,1 - 1	**108-67-8**	**203-604-4**	**R10 Xi;R37 N;R51 R53**
	1,3,5-Triméthylbenzène		Aquatic Chronic 2, Flam. Liq. 3, STOT SE 3, H226, H335, H411
1 - 2,5	**95-63-6**	**202-436-9**	**R10 Xn;R20 Xi;R36/37/38 N;R51 R53**
	1,2,4-Triméthylbenzène		Acute Tox. 4, Aquatic Chronic 2, Eye Irrit. 2, Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, H226, H315, H319, H332, H335, H411
25 - 50	**78-93-3**	**201-159-0**	**F;R11 Xi;R36 R66 R67**
	Butanone		Eye Irrit. 2, Flam. Liq. 2, STOT SE 3, H225, H319, H336
1 - 2,5	**110-43-0**	**203-767-1**	**R10 Xn;R20/22**
	Heptane-2-one		Acute Tox. 4, Flam. Liq. 3, H226, H302, H332
2,5 - 10	**763-69-9**		
	3-Éthoxypropionate d'éthyle		
10 - 25	**123-86-4**	**204-658-1**	**R10 R66 R67**
	Acétate de n-butyle		Flam. Liq. 3, STOT SE 3, H226, H336
2,5 - 10	**112-07-2**	**203-933-3**	**Xn;R20/21**
	2-Butoxyethyl Acetate		Acute Tox. 4, H312, H332
2,5 - 10	**108-65-6**	**203-603-9**	**R10**
	Acetate de 2-methoxy-1-methylethyle		Flam. Liq. 3, H226

CANCÉROGÉNICITÉ

Voir la Section 11.

4. PREMIERS SECOURS

4.1. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

YEUX: Rincer les yeux à grande eau pendant 15 minutes. Aller voir un médecin.

PEAU: Laver à fond les parties affectées avec de l'eau et du savon.
Enlever les habits contaminés et les laver avant de les porter de nouveau.

INHALATION: Si une personne en est affectée, l'aider à sortir des lieux. Rétablir la respiration. Aider la personne á rester calme et au chaud.

INGESTION: N'incitez pas la personne á vomir. Aller voir un médecin immédiatement.

4.2. PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS

P.D.

4.3. INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

P.D.

5. MESURES EN CAS D'INCENDIE

CLASSIFICATION D'INFLAMMABILITÉ

ETIQUETTE ROUGE -- Inflammable, point critique en dessous de 38 °C (100 °F)

5.1. MOYENS D'EXTINCTION

Dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse

5.2. DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Les contenants fermés peuvent exploser s'ils sont exposés à une très grande chaleur.

L'application aux surfaces chaudes exige qu'on prenne des précautions spéciales.

En cas d'urgence, une exposition excessive aux produits de décomposition peut constituer un danger pour la santé. Les symptômes peuvent ne pas se manifester immédiatement. Voir le médecin.

5.3. CONSEILS AUX POMPIERS

On doit utiliser l'équipement de protection complète y compris un appareil de respiration auto-alimenté.

La pulvérisation avec de l'eau peut être inefficace. Si on se sert de l'eau, l'ajutage pour brume est préférable. On peut se servir de l'eau pour refroidir les contenants fermés afin d'empêcher l'augmentation de la pression et la possibilité d'une combustion automatique ou l'explosion en cas d'exposition à une chaleur extrêmement grande.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Enlever toute source de combustion. Bien aérer.

Se conformer aux prescriptions de sécurité (cf. § 7 et 8).

6.2. PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3. MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Nettoyer avec un absorbant non réactif.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

CONTENU INFLAMMABLE. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme nue.

Aucours de l'utilisation de ce produit jusqu'à la disparution de toutes les vapeurs: Garder l'endroit bien aéré. Eviter de fumer. Eteindre toute flamme, veilleuse d'appareils et réchauds. Couper la courant des poêles, des outils et appareils éléctriques ainsi que de toute autre source de combustion.

Suivre les procédures approuvées pour attacher solidement et pour permettre l'écoulement de l'éléctricité dans le sol.

7.2. CONDITIONS D'UN STOCKAGE SÛR, Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS

Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas en usage. Transvaser seulement dans des contenants approuvés et ayant des étiquettes complètes et convenables. Ne pas avaler. Garder hors de la portée des enfants.

7.3. UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIÈRE(S)

P.D.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

CAS No.	Ingredient		STEL		TWA		
			PPM	MG/M3	PPM	MG/M3	
108-88-3	Toluène						
		ES	100	384	50	192	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
		FR	100	384	50	192	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
		GB	100	384	50	191	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
		PL		200		100	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
		PT			50		Possibilité d'une pénétration cutanée importante

CAS No.	Ingredient		STEL		TWA		
			PPM	MG/M3	PPM	MG/M3	
1330-20-7	Xylène						
		ES	100	442	50	221	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
		EU	100	442	50	221	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
		FR	100	442	50	221	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
		GB	100	441	50	220	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
		IT	100	442	50	221	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
		PL				100	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
		PT	150		100		

CAS No.	Ingredient	STEL		TWA	
		PPM	MG/M3	PPM	MG/M3
98-82-8	Cumene				

	ES	50	250	20	100	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
	EU	50	250	20	100	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
	FR	50	250	20	100	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
	GB	50	250	25	125	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
	IT	50	250	20	100	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
	PL		250		100	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
	PT			50		

CAS No.	Ingredient	STEL		TWA		
		PPM	MG/M3	PPM	MG/M3	
108-67-8	**1,3,5-Triméthylbenzène**					
	ES			20	100	
	EU			20	100	
	FR	50	250	20	100	
	IT			20	100	
	PL		170		100	Possibilité d'une pénétration cutanée importante

CAS No.	Ingredient	STEL		TWA		
		PPM	MG/M3	PPM	MG/M3	
95-63-6	**1,2,4-Triméthylbenzène**					
	ES			20	100	
	EU			20	100	
	FR	50	250	20	100	
	IT			20	100	
	PL		170		100	Possibilité d'une pénétration cutanée importante

CAS No.	Ingredient	STEL		TWA		
		PPM	MG/M3	PPM	MG/M3	
78-93-3	**Butanone**					
	ES	300	900	200	600	
	EU	300	900	200	600	
	FR	300	900	200	600	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
	GB	300	899	200	600	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
	IT	300	900	200	600	
	PL		900		450	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
	PT	300		200		

CAS No.	Ingredient	STEL		TWA		
		PPM	MG/M3	PPM	MG/M3	
110-43-0	**Heptane-2-one**					
	ES	100	474	50	237	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
	EU	100	475	50	238	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
	FR	100	475	50	238	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
	GB	100	475	50	237	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
	IT	100	475	50	238	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
	PL		475		238	
	PT			50		

CAS No.	Ingredient	STEL		TWA	
		PPM	MG/M3	PPM	MG/M3
123-86-4	**Acétate de n-butyle**				
	ES	200	965	150	724
	FR	200	940	150	710
	GB	200	966	150	724
	PL		950		200
	PT	200		150	

CAS No.	Ingredient	STEL		TWA		
		PPM	MG/M3	PPM	MG/M3	
112-07-2	**2-Butoxyethyl Acetate**					
	ES	50	333	20	133	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
	EU	50	333	20	133	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
	FR	30	199.8	2	13.3	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
	GB	50	332	20	133	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
	IT	50	333	20	133	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
	PL		300		100	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
	PT			20		

CAS No.	Ingredient	STEL		TWA		
		PPM	MG/M3	PPM	MG/M3	
108-65-6	**Acetate de 2-methoxy-1-methylethyle**					
	ES	100	550	50	275	Possibilité d'une pénétration cutanée importante

EU	100	550	50	275	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
FR	100	550	50	275	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
GB	100	548	50	274	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
IT	100	550	50	275	Possibilité d'une pénétration cutanée importante
PL		520		260	

8.2. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION

L'utilisation inappropriée de ce produit en le concentrant et en l'aspirant intentionnellement peut être dangereuse ou peut même causer la mort.

8.2.1. CONTRÔLES TECHNIQUES APPROPRIÉS

Un système permettant l'échappement local des produits est préférable. Si l'exposition aux produits de la 3e section est maintenue au-dessous des limites d'exposition applicables, le système d'échappement global est acceptable.

8.2.2. MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE, TELLES QUE LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

N'utiliser ce produit que dans un endroit bien aéré.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Eviter d'aspirer les vapeurs et la brume de vaporisation.

Bien se laver les mains après l'utilisation.

Ce produit peut contenir des matières classifiées comme petites particules irritantes, telles que le dioxyde de titane ou le carbonate de calcium (voir la liste ACGIH TLV, la préface et l'annexe D). On peut avoir ces particules dans des proportions dangereuses uniquement au moment du grattement et de l'éraflement de la couche séchée. Si la liste dans la 3e section ne fait aucune mention spécifique de la présence des poussières de particules, les limites applicables sont: pour ACGIH TLV 10 mg/m3 (concentration totale de poussière), 3 mg/m3 (fractionée de respiratoire).

A) PROTECTION DES YEUX/DU VISAGE

Porter les lunetttes de sécurité avec des protecteurs latéraux non perforés.

B) PROTECTION DE LA PEAU

I) *PROTECTION DES MAINS*

Porter les gants recommandés par le fournisseur de gants pour se protéger contre les produits de la 3e section.

II) *DIVERS*

C) PROTECTION RESPIRATOIRE

Si on ne peut pas maintenir, par simple ventilation, le niveau auquel on s'expos personnellement en dessous des limites applicables, porter un respirateur à filtre de vapeur organique et particules approprié et bien ajusté approuvé par NIOSH/MSHA pour se protéger contre les produits de la 3e section.

Pendant que vous frottez ou poncez la couche sechée, porter un respirateur à filtre de poussière et de brume, approuvé par NIOSH/MSHA pour vous protéger contre la poussière qui peut éventuellement se dégager de ce produit, de la peinture ou de l'abrasif.

D) RISQUES THERMIQUES

P.D.

8.2.3. CONTRÔLES D'EXPOSITION LIÉS À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

P.D.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

ASPECT

Liquide

ODEUR

Peinture

POIDS DU PRODUIT	859 g/l	7,18 lb/gal
DENSITÉ	0,86	
POINT D'ÉCLAIR	4 °C	40 °F
LIMIT D'EXPLOSIVITÉ, INFÉRIEURE	0,5 %	
LIMIT D'EXPLOSIVITÉ, SUPÉRIEURE	13,1 %	
COURBE D'ÉBULLITION	78 - 195 °C	174 - 384 °F
POINT DE FUSION	P.D.	
VOLUME VOLATIL	96%	
VITESSE D'ÉVAPORATION	Plus lent que l'Éther	
DENSITÉ DE LA VAPEUR	Plus lourd que l'Air	
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	P.D.	

COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (Théorique)

6,87 lb/gal	824 g/l	Moins d'eau et de solvants exemptés
6,87 lb/gal	824 g/l	Émis COV

9.2. AUTRES INFORMATIONS

P.D.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. RÉACTIVITÉ

Aucun connu.

10.2. STABILITÉ CHIMIQUE

Stable

10.3. POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Aucun connu.

10.4. CONDITIONS À ÉVITER
Aucun connu.
10.5. MATIÈRES INCOMPATIBLES
Aucun connu.
10.6. PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX
Par combustion: Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

RISQUES DE SANTÉ CHRONIQUES
La cétone méthyle éthyle peut accentuer les effects causés au système nerveux par d'autres solvants.
Il existe des rapports de recherches qui associent des troubles permanentes du cerveau et du système nerveux à l'exposition excessive, répétée et prolongée aux solvants.
À partir de données expérimentales provenant d'études suffisantes mendées chez les animaux et d'études insuffisantes menées chez humains, l'éthylbenzène est classifié par le CIRC comme étant possiblement carcinogène chez les humains (group 2B). On a constaté une augmentation de certains types de cancer, y compris des tumeurs du rein chez les rats et des tumeurs du poumon et du foie chez les souris, lorsque ces animaux ont été exposés à l'inhalation de concentrations élevées d'éthylbenzène à long terme. Toutefois, ces effets n'ont pas étéobservés chez les animaux exposés à de plus faibles concentrations d'éthylbenzène. Jusqu'à présent il n'y a aucune preuve suggérant que l'éthylbenzène provoque le cancer chez les humains.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1. TOXICITÉ
P.D.
12.2. PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ
P.D.
12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION
P.D.
12.4. MOBILITÉ DANS LE SOL
P.D.
12.5. RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS PBT ET VPVB
P.D.
12.6. AUTRES EFFETS NÉFASTES
P.D.

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS
Les déchets provenant de ce produit peuvent être dangereux, selon la définition donnée dans la "U.S. Resource Conservation and Recovery Act"(RCRA) 40 CFR 261.
On doit soumettre les déchets au test de combustion afin de déterminer les numéros de l'EPA applicables.
Incinérer dans un endroit approuvé. Ne pas incinérer les contenants fermés. Respecter les lois anti-pollution fédérales, provinciales et municipales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Multi-modal shipping descriptions are provided for informational purposes and do not consider container sizes. The presence of a shipping description for a particular mode of transport (ocean, air, etc.), does not indicate that the product is packaged suitably for that mode of transport. All packaging must be reviewed for suitability prior to shipment, and compliance with the applicable regulations is the sole responsibility of the person offering the product for transport.
IMO
5 Liters (1.3 Gallons) and Less may be Shipped as Limited Quantity.
UN1263, PAINT, CLASS 3, PG II, (4 C c.c.), EmS F-E, S-E, ADR (D/E)
IATA/ICAO
UN1263, PAINT, 3, PG II
ADR/RID
UN1263, PEINTURES, 3, PG II, ADR (D/E)
Code de classification=F1, Catégorie de transport=2, Code de limitation d'accés tunnel=D/E

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. RÉGLEMENTATIONS/LÉGISLATION PARTICULIÈRES À LA SUBSTANCE OU AU MÉLANGE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT

omposés Organiques Volatils: 95,86 %
Total volatile organic carbon: 64,43 %
15.2. ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE
P.D.

16. AUTRES DONNÉES

TEXTE DES PHRASES R MENTIONNÉES SOUS L'ARTICLE 3.
(67/548/EC, 1272/2008/EC)

R10 Inflammable.
R11 Facilement inflammable.
R20 Nocif par inhalation.
R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.
R36 Irritant pour les yeux.
R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R37 Irritant pour les voies respiratoires.
R38 Irritant pour la peau.
R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
R51 Toxique pour les organismes aquatiques.
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312 Nocif par contact cutané.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H340 Peut induire des anomalies génétiques .
H350 Peut provoquer le cancer .
H361d Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus .
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Cette fiche de données de sécurité est conforme à l'annexe II du règlement (CE) n°. 1907/2006.

Les renseignements donnés ci-haut se rapportent à ce produit suivant sa formule actuelle et s'appuient sur les données disponibles en ce moment. L'addition de diluant et autres additifs peut changer considérablement les risques associés à ce produit et sa composition. Etant donné que nous n'avons pas de contrôle sur les conditions d'utilisation, nous ne donnons aucune guarantie, explicite ou implicite et nous n'assumons aucune responsabilité concernant l'usage, quel qu'il soit, de ces renseignements.